

Compte rendu de l'atelier écomobilité à la Communauté de Communes du Pays du Mont Blanc

19 mai 2016, siège de la CCPMB, 74190 Passy, 14h-17h

Présents :

Pour la CCPMB : Mme Martine Périnet, Vice-Présidente en charge des transports et des déplacements ; Mme. Aline Gallou, chef du pole aménagement ; Mme Cérioli Laurie, chargée de mission transports ; Mme Marie-Pierre Gourichon, commission transports.

Pour le CD74 : Philippe Lapérierre, technicien vélo routes voies vertes et randonnée VTT

Pour les Cyclos de Sallanches : Prast Andrée, Vice-Présidente

Pour le Codep 74 : Esposito Gilbert, responsable Commission vélo routes et voies vertes.

Autres: élus et techniciens des communes, des clubs cyclistes locaux et du bureau d'études Indiggo (Voir liste en fin de compte-rendu)

Résumé :

La CCPMB lance un grand travail sur la mobilité et a convié plus de vingt personnes à un atelier écomobilité dans le but d'identifier des axes de cheminements cyclables à développer en priorité sur son territoire. La réalisation de ces projets demeurera cependant de la compétence des communes. La discussion et les ateliers ont été dirigés par la société Indiggo qui doit ensuite finaliser les propositions d'itinéraires et les chiffrer.

Bien que le temps consacré était un peu juste pour ce genre d'exercice, les axes cyclables identifiés ont confirmé un travail préalable récent fait au sein de la mairie de Passy, travail certainement accéléré sous l'impulsion du passage du Tour de France dans la région en juillet 2016.

Cette réunion incluait aussi une formation sur la topologie des voies cyclables offerte aux divers représentants des communes qui a malheureusement réduit le temps consacré à l'atelier. C'était une première étape qui devrait être suivie de quatre autres pour finaliser les axes cyclables prioritaires dans les trois vallées concernées et leurs coûts (Arve, Val d'Arly et Val Montjoie).

La présence de Philippe Lapérierre, du département, nous a cependant permis de clarifier certains points du schéma cyclable départemental, dont l'avancement de la véloroute Léman Mont-Blanc.

Détails :

Notre premier contact avec la CCPMB, en octobre 2015, avait été un peu décevant car ce genre d'action n'avait pas été annoncée et seule la mise à disposition de vélos électriques avait été programmée. C'est rassurant mais un peu dommage que cet atelier n'ait pas eu lieu plus tôt. En fait, c'est à la suite d'un appel à candidature lancé par la Région Rhône-Alpes en 2015 pour « développer les écomobilités sur votre territoire » que la CCPMB s'est lancée dans ce projet de location de vélos électriques et de développement de voies cyclables adéquates en juillet 2015 car les jours d'expertise sont financés à 100 % par la Région.

La moitié de cette réunion a été consacrée à une présentation de la société Indiggo qui doit définir le projet de voies cyclables dans la CCPMB. Le but est de privilégier des axes de développement pour faciliter le tourisme à vélo et le vélo utilitaire. L'étude d'Indiggo a identifié les trois axes le long desquels se concentrent les déplacements (Arve, Val d'Arly et Val Mont-joie) et, vu l'intensité du trafic automobile sur les axes routiers majeurs (A40 et RD1201), le but est de développer ces voies cyclables sur des routes secondaires telles que RD909/1212, RD13/39 et 902. Il est clair que c'est l'usage du vélo électrique qui permettra un tel développement vu le relief de la région.

Topologie des aménagements cyclables

Après une description brève des études du trafic local ayant conduit à la sélection des axes routiers à considérer pour ce projet, Indiggo a passé en revue les différentes possibilités de voies cyclables envisageables (voies vertes, vélo routes, pistes cyclables, bandes cyclables) et les développements récents de la législation à exploiter (contre-sens cyclables, CVCB). Le département, représenté par Philippe Lapérierre, a souligné que ses priorités étaient le schéma départemental, c'est à dire la vélo route Léman Mont-Blanc ; ce qui sur le territoire de la CCPMB, se limite à la connection Sallanches-Gare du Fayet (tracé toujours en discussion), à la liaison avec les Houches via la réfection de la route de Vaudagne prévue d'être terminée fin 2016 (parcours plutôt sportif), et aux projets actuellement en cours sur Chamonix pour relier la ville aux Houches (démarrés à l'automne 2015).

Deux groupes de travail ont ensuite été formés avec les 23 participants, pour tracer les voies cyclables souhaitables sur deux cartes de la région fournies par Indiggo et sur lesquelles étaient déjà tracées les réalisations présentes et futures de la vélo route Léman-mont-blanc. La participation d'Andrée Prast était évidemment plus constructive que la mienne, à ce stade, et j'en ai profité pour discuter avec Philippe Lapérierre, tout en restant attentif aux conclusions des ateliers.

Deux circuits balisés en préparation sur la CCPMB

Le but était d'identifier une dizaine d'axes pour le futur projet cyclable. Les tracés suggérés par les participants seront étudiés par Indigo et les aménagements jugés possibles, en fonction de la largeurs des voies (voies vertes, pistes cyclables ou bandes), seront chiffrées. La commune de Passy a déjà travaillé sur ce projet et son représentant, Daniel Duret, a présenté deux boucles cyclables sur la CCPMB identifiées pour un futur balisage ; une de 50 km et 1000 m de dénivelé et une autre de 60 km et 1635 m de dénivelé.

Le tracé le plus long passe par Sallanches, Cordon (via D113), Combloux, Demi-Quartier, Megève, Le Bettex, Saint-Gervais, le Fayet, Marlioz et Passy ; l'autre passe par Sallanches, Domancy, Nant Cruy, Combloux, demi-Quartier, Domancy, Passy et le plateau d'Assy.

Ces deux itinéraires sont d'abord à vocation touristique et le moins accidenté pourrait aussi servir pour certains déplacements quotidiens utilitaires et cela a été confirmé, ensuite, lors des ateliers. Actuellement seule la plus longue boucle va être balisée avant le passage du Tour en juillet 2016 ; l'autre le sera courant 2017 . Le tracé de 50 km offre déjà deux possibilités de trajets utilitaires reliant les deux côtés de la vallée de l'Arve à Combloux et les ateliers ont confirmé l'absence d'autres alternatives.

Projets Léman-Mont-Blanc et divers (entretien Lapérierre)

la déclaration d'utilité publique pour le tracé de la Léman-Mont-Blanc devrait être signée fin 2016. A partir de cette date, les communes pourront lancer les acquisitions de terrains pour les futurs travaux prévus sur les secteurs encore en suspend entre Cluses et Le Fayet.

Pas d'études faites concernant le passage du pont de Bellecombe; la passerelle d'Annemasse (objet d'un récent article de presse) demeure un projet privé lié au Casino des jeux et au centre commercial d'Etrembières.

La réfection de la route de Vaudagne sera terminée fin 2016 mais il n'y a pas de bandes cyclables prévues.

Le département a déjà fait des études sur une vélo route reliant Aix-les-Bains à Annecy et une discussion informelle sera organisée avec Philippe, à Annecy, avec les représentants des Codep 74 et 73 travaillant sur ce sujet pour échanger des idées.

Conclusion

Une démarche utile qui a rassemblé des gens motivés de différentes communes et services. La commune de Passy semble avoir fait un travail de préparation très utile en suggérant ces deux boucles vélo. A la suite de ce projet , ce sont les communes qui prendront la responsabilité de la réalisation des futurs aménagements identifiés.

(Andrée Prast et Gilbert Esposito, 26 mai 2016)

Liste des autres participants à l'atelier écomobilité

Nom et Prénom	Structure	Fonction
BARTOLETI Loïc	Megève	Bureau d'Etude
BERLIOZ Thomas	UC Passy-Mont-Blanc	Président
BESSY Pierre	Praz-sur-Arly	1 ^{er} Adjoint
BRETIGNY André	Sallanches	Resp. voirie
CHAPET Pierre	CCVCMB*	Transports*
CHAUDEUR Sandra	Combloux	Adjointe
COLLOT Fabrice	Combloux	DST
DALA LIBERA Pierre	Megève	Pole Montagne
DUPUIS Christophe	Cordon	Chargé Mission
DURET Daniel	Passy	Elu
GUERS Stéphanie	Domancy	DST
LAMBERT Danielle	Sallanches	1ere adjointe
LOUVIER Didier	Les Contamines	Service Tech.
MARTIN Alejandro	Indiggo	Stagiaire
RUAU Gwenaël	Club des sports Megève	Directeur
WASSERSCHEID Julien	Indiggo	Chef de projet

(*)Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, chargé de mission transport.